

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2020

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3301)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 220

présenté par
M. Balanant

ARTICLE 2

Substituer au mot :

« Gouvernement »

les mots :

« Premier ministre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.